

PLATEFORME NATURE VAUDOISE

CHARTRE

Conscients de notre responsabilité envers la nature et envers les générations futures, considérant le déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale, nationale et cantonale, malgré les efforts déjà entrepris, et compte tenu de l'urgence d'agir et de la nécessité de regrouper nos forces, les soussignés, acteurs de la biodiversité vaudoise, constituent la Plateforme Nature vaudoise.

La Plateforme Nature vaudoise :

- est un organe de réflexion sur l'état de la biodiversité dans le Canton et sur les stratégies et actions à mettre en place pour la promouvoir ;
- encourage une meilleure connaissance réciproque de ses institutions membres ;
- favorise les échanges d'informations et d'expériences entre membres ;
- encourage les synergies dans un souci d'efficacité et d'économie de moyens ;
- favorise le partage des compétences, des outils et réalisations de chacun ;
- crée un cadre favorable à la coordination des projets. Pour ce faire, les membres de la plateforme s'engagent à identifier leurs actions qui nécessitent une coordination territoriale ou thématique et à les présenter aux autres membres suffisamment en amont.

Les membres œuvrent en commun pour l'atteinte des objectifs de la plateforme.

Chaque institution membre de la plateforme délègue au maximum 2 représentant(e)s de leur structure opérationnelle. Une représentation junior / senior est encouragée.

La plateforme n'a pas de personnalité juridique. Elle est apolitique et neutre de confession.

La plateforme s'organise elle-même. Elle peut intégrer d'autres membres et inviter des intervenants externes.

En principe, la plateforme prend ses décisions par consensus des membres.

Elle s'appuie sur un bureau composé d'une délégation de ses membres et d'un secrétariat exécutif, financé par ses membres. Le bureau travaille en étroite collaboration avec les membres de la plateforme pour la préparation des séances.

La plateforme se réunit 3 à 4 fois par année. La plateforme travaille selon la règle de Chatham House¹, dans le respect mutuel et la bienveillance.

La plateforme peut déléguer certaines tâches à des groupes de travail, notamment la concrétisation de projets.

¹ Quand une réunion, ou l'une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations.

ASPO/Birdlife Suisse

OBERER-KUNDERT
Suzanne
Présidente



TURRIAN François
Directeur romand

Association de la Grande Cariçaie

STREHLER-PERRIN
Catherine
Présidente du Comité
directeur



BAUDRAZ Michel
Directeur du Bureau
exécutif

**Direction des ressources et du
patrimoine naturels, Etat de Vaud**

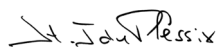
BEUCHAT Sébastien
Directeur DGE-DIRNA

Fondation La Maison de la Rivière

TRABICHET Catherine
Présidente du Conseil
de Fondation




RUBIN Jean-François
Directeur de la Maison
de la Rivière

Fondation Phragmites

DU PLESSIX Hubert
Président

**Parc naturel régional
Gruyère Pays-d'Enhaut**

RANDIN Philippe
Président



MARGOT François
Coordinateur

Parc naturel régional Jura vaudois

MEYLAN Bertrand
Président



RIZZOTTI Nathalie
Directrice

Association Jorat parc naturel

LITZISTORF Natacha
Présidente



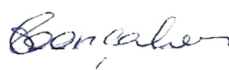
CHANEL Sophie
Directrice

Pro Natura Vaud

FISCHER Serge
Président



BONGARD Michel
Secrétaire général

WWF Vaud

GONCALVES Sabrina
Membre du comité



POGLIA Lorenzo
Chargé d'affaire